



# RAPPORT D'ACTIVITÉ – COMPTE-RENDU D'EXECUTION BUDGÉTAIRE 2024

Commission Locale d'Information auprès des Grands  
Équipements Énergétiques du Tricastin  
CLIGEET



**Version projet**  
**Rapport d'activité soumis au vote des membres de la CLI le 02/07/2025**

# PRÉAMBULE

## MISSIONS DE LA CLIGEET

Conformément au Code de l'environnement et au décret n°2008-251 du 12 mars 2008, une Commission Locale d'Information (CLI) est instituée « auprès de tout site comprenant une ou plusieurs installations nucléaires de base ». La CLI est chargée d'une mission générale de suivi, d'information et de concertation en matière de sûreté nucléaire, de radioprotection et d'impact des activités nucléaires sur les personnes et l'environnement pour ce qui concerne les installations du site.

Une CLI a été constituée auprès des grands équipements énergétiques du Tricastin (CLIGEET) par les Conseils départementaux de la Drôme et de Vaucluse (arrêté interdépartemental). La commission est présidée par le Département de la Drôme. Elle prend la forme d'une régie administrative, sans autonomie financière et juridique. Le secrétariat de la commission relève de ses services qui assurent son fonctionnement et la préparation de son budget, sous l'autorité de la Présidente du Conseil départemental de la Drôme. Le Vaucluse est vice-président de la Commission. Il apporte un concours financier à sa gestion et à son animation. Il préside certaines assemblées. Les services des deux Départements travaillent en articulation.

Conformément à la réglementation et à ses missions, la CLIGEET :

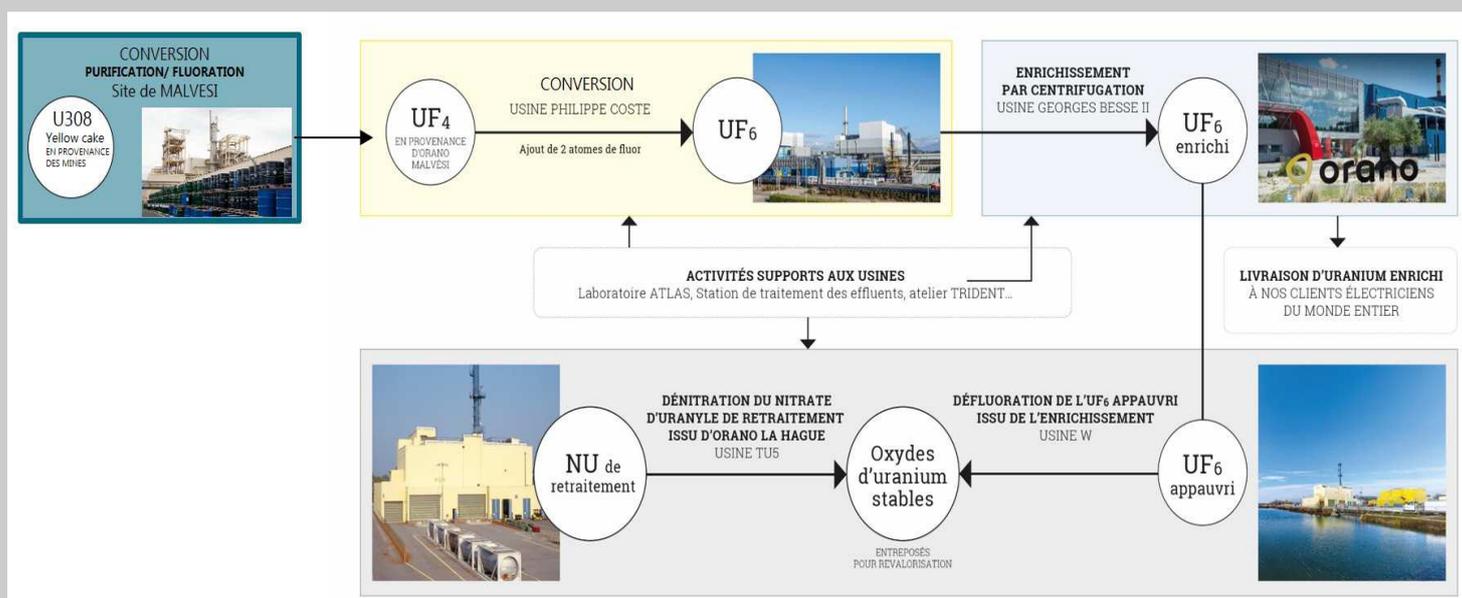
- > assure une large diffusion des résultats de ses travaux sous une forme accessible au plus grand nombre ,
- > peut être consultée par l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN), les ministres chargés de la sûreté nucléaire ou de la radioprotection sur tout projet concernant le périmètre des installations nucléaires de base du site de Romans. *Cette consultation est obligatoire pour tout projet faisant l'objet d'une enquête publique dès lors que la commission est constituée ,*
- > peut être saisie pour avis sur toute question relevant de son domaine de compétence par la Commission Départementale compétente en matière d'Environnement, de Risques Sanitaires et Technologiques (CODERST) ,
- > peut saisir l'ASN et les ministres chargés de la sûreté nucléaire ou de la radioprotection sur toute question relative à la sûreté nucléaire et à la radioprotection intéressant le site nucléaire du Tricastin ,
- > peut faire réaliser des expertises ainsi que des études épidémiologiques, et faire procéder à toute mesure ou analyse dans l'environnement relative aux émissions ou rejets des installations du site nucléaire du Tricastin.

# LA PLATEFORME INDUSTRIELLE DU TRICASTIN

## ORANO Tricastin

La plateforme industrielle Orano Tricastin regroupe l'ensemble des activités de chimie (défluoration et dénitruration), de conversion et d'enrichissement de l'uranium. Ces activités industrielles précèdent l'étape finale de la fabrication du combustible nucléaire nécessaire aux réacteurs des centrales nucléaires de production d'électricité.

Orano représente près de 2 500 emplois directs et 2 000 indirects sur la plateforme industrielle du Tricastin (activités production chimie-enrichissement, ingénierie et démantèlement et services), où le groupe a investi plus de 5 milliards d'euros ces 10 dernières années pour renouveler son outil industriel. Ces investissements permettent de renforcer de manière significative la sûreté des opérations industrielles en répondant aux standards les plus exigeants en matière de sûreté et en limitant l'empreinte environnementale des installations industrielles.



### Activité Chimie

Les équipes de cette activité sont spécialisées dans la chimie de l'uranium. Elles réalisent des activités de défluoration et de dénitruration de l'uranium permettant la production d'oxydes d'uranium ( $U_3O_8$ ) stables pour un entreposage avant revalorisation ultérieure.

Elle comprend 2 activités principales.

- L'usine de défluoration « W » est une ICPE SEVESO seuil haut, incluse dans le périmètre de l'INB n°155. Elle transforme de l'uranium appauvri «  $UF_6$  », issu des opérations d'enrichissement, en oxydes d'uranium stable pour entreposage avant revalorisation.
- L'atelier de dénitruration « TU5 » (INB n°155), convertit le nitrate d'uranyle issu du recyclage du combustible utilisé en provenance des centrales nucléaires, réalisé sur le site Orano la Hague, en oxydes d'uranium dit de « retraitement » ( $U_3O_8$  URT). Cet oxyde est recyclable pour devenir à nouveau du combustible en fonction de la stratégie de cycle des clients électriciens.

### Activité conversion

La première étape de la conversion se déroule sur le site de Malvésí (Narbonne - Aude), où les minerais d'uranium sont purifiés et transformés chimiquement en tétrafluorure d'uranium (UF4). Sur le site du Tricastin se déroule la seconde étape de conversion de l'uranium pour transformer l'UF4, en hexafluorure d'uranium (UF6). Cette étape de conversion réalisée au sein de l'usine Philippe Coste (ICPE SEVESO Seuil haut) est un préalable à l'activité d'enrichissement de l'uranium.

#### Activité enrichissement

Après l'étape de conversion de l'uranium, l'hexafluorure d'uranium (UF6) est enrichi sur le site du Tricastin au sein de l'usine Georges Besse II (INB n°168). La technologie de centrifugation est utilisée pour enrichir l'uranium au sein de deux usines sur le site. Les usines Georges Besse II ont remplacé l'usine EURODIF Production, qui a produit jusqu'en juin 2012 de l'uranium enrichi par diffusion gazeuse. L'uranium enrichi produit permet de livrer l'équivalent de 70 réacteurs dans le monde et alimenter comparativement 90 millions de foyers en énergie bas-carbone, soit l'équivalent de la France, de l'Allemagne et du Royaume-Uni.

#### Activités supports à la production

Au-delà des usines de production, de nombreuses activités supports sont implantées sur le site Orano Tricastin. Ces équipes apportent un service support nécessaire à la bonne production des usines et ateliers présents sur la plateforme industrielle :

- Le laboratoire Atlas (INB n°176) pour le suivi de la qualité produit et la surveillance environnementale ;
- La logistique pour la gestion des parcs d'entreposage,
- L'atelier de maintenance des cylindres utilisés pour le transport de matières ;
- Les opérations de maintenance de matériels nucléaires et conteneurs de transport (INB n°138) ;
- Le traitement de déchets et d'effluents liquides radioactifs et industriels (INB n°138) ;
- Les utilités (parcs électriques), les magasins...

## **EDF Tricastin**

- **le Centre Nucléaire de Production d'Électricité (INB n°87 et 88)**

- 1500 salariés
- 600 salariés de partenaires industriels interviennent en permanence et près de 5 000 durant les visites décennales
- 4 réacteurs à eau pressurisée de 900 MWe
- La centrale EDF du Tricastin est engagée dans un programme industriel majeur jusqu'en 2028 « Grand Carénage », pour atteindre les plus hauts niveaux de sûreté internationaux et produire au-delà de 40 ans.

- **la Base Chaude Opérationnelle du Tricastin (INB n°157) – 13 salariés**

Contrôle, entretien et entreposage de matériels et outillages en provenance des centrales nucléaires EDF.

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

**« la CLI établit chaque année un rapport d'activité qui est rendu public »**  
(extrait article 12 du décret CLI du 12 mars 2008)

## 1. INFORMATION DES PUBLICS

### 1.1 RÉUNION PUBLIQUE

**Objectif :** faciliter l'information des publics sur un sujet relevant du périmètre de compétence de la CLI et en lien avec l'actualité des installations exploitées sur le site de Tricastin

**Date de réalisation :** Organisée le 24 septembre 2024 de 19h00 à 21h30 à Suze la Rousse, commune située à proximité du site du Tricastin, accessible à tous

**Format (présentiel) :**

- Temps d'information et de débat autour d'une thématique d'actualité, choisie de manière concertée par les membres du Bureau de la CLI le 6 juin 2024 : surveillance environnementale et installations nucléaires du Tricastin.
- Format table-ronde animée par un prestataire externe, Franck DAUMAS, avec une alternance entre interventions (intervenants : EDF, Orano, l'ASN, l'IRSN et la CRIIRAD) et temps de questions/réponses
- Conclusion de l'événement par un temps convivial (restauration légère)

**Dispositif de communication :**

- Diffusion d'une invitation par mail (membres et partenaires de la CLI, 76 communes du PPI Tricastin) un mois avant l'évènement
- Communiqué et invitation presse transmise aux médias locaux
- Information diffusée sur le site internet du Conseil départemental de la Drôme (page d'accueil), publications sur les réseaux sociaux (Facebook et Twitter), relais de communication par l'ANCCLI

**Éléments permettant d'évaluer l'action organisée par la CLI :**

- Suivi de l'évolution du taux de participation depuis 2016 : environ 90 participants en 2024, conforme aux niveaux de participation habituels
- Distribution d'un questionnaire aux participants : un seul retour cette année, positionnement du questionnaire à revoir suite à des retours plus nombreux lors de précédentes réunions
- 3 articles presse : le Dauphiné libéré, la Tribune, Radio Mega

**Mobilisation des ressources mises à disposition par le Conseil départemental :**

- Secrétariat de la CLI (chargée de mission et assistance secrétariat) : pilotage et coordination de l'organisation de la réunion publique avec les membres et partenaires (dont reporting aux services techniques du Conseil départemental de Vaucluse qui copréside la CLIGEET, deux réunions préparatoires les 12 juillet et 09 septembre, une fiche de synthèse « animation », sélection et impression de la documentation remise), rédaction et diffusion de l'invitation.
- Services supports du Conseil Départemental : Direction de la communication (invitations presse, réseaux sociaux et site internet), Service reprographie (chevalets), Cellule protocole (appui logistique en amont et pendant l'évènement).

### **Mobilisation des ressources des partenaires :**

– **ASN/IRSN** : expositions « c'est quoi la radioactivité ? » et « les effets de la radioactivité » : deux fois 4 kakémonos pour utilisation du secrétariat CLIGEET. **CRIIRAD** : Exposition sur la surveillance de l'eau (6 kakémonos). **Préfecture de la Drôme** : distribution de flyers sur la campagne de distribution d'iode. **Exploitants** : Mises à disposition de rapports TSN.

## **1.2 LETTRE D'INFORMATION DE LA CLIGEET**

**En 2024, à titre exceptionnel, aucune lettre d'information n'a été publiée** (départ du chargé de mission avec une incertitude sur le délai nécessaire pour finaliser le recrutement d'un nouveau chargé de mission). Retour de la lettre d'information au premier trimestre 2025.

## **1.3 MISE À JOUR DE LA RUBRIQUE INTERNET « NUCLÉAIRE : LES CLI »**

Le site Internet du Conseil départemental de la Drôme héberge une rubrique dédiée à la présentation et la valorisation de l'activité de la CLIGEET par le partage de ses travaux. La rubrique consacrée aux CLI constitue également une source d'information complémentaire à celle des autorités et des acteurs du nucléaire. <https://www.ladrome.fr/mon-quotidien/environnement/le-nucleaire/>

**Objectif** : Faciliter l'accès à l'information des publics relative à l'activité de la CLIGEET

**Période de réalisation** : en continu sur 2024

### **Mobilisation des ressources mises à disposition par le Conseil départemental :**

– Secrétariat de la CLI (chargé de mission et assistance secrétariat) : envoi des demandes de mises à jour des informations relatives à la CLI, transmission des documents à mettre en ligne sur le site (le chargé de mission n'a pas de droit d'administration sur la rubrique des CLI, hébergée sur le site du Conseil départemental de la Drôme).

– Services supports du Conseil départemental : Direction de la communication (webmaster pour implémentation des documents sur le site web)

## 2. ACTIVITÉS INTERNES

### 2.1 RÉUNIONS STATUTAIRES

La CLIGEET organise habituellement deux assemblées plénières (précédée chacune d'une réunion de Bureau).

**Dates de mise en oeuvre :**

- **6 juin** : réunion de Bureau 1, présentiel et distanciel à Valence
- **3 juillet** : Assemblée plénière 1, présentiel à Saint-Paul-Trois-Châteaux
- **8 novembre** : réunion de Bureau 2, présentiel et distanciel à Valence
- **22 novembre** : Assemblée plénière 2 (précédée de la Commission d'Information Orano, organisée par les services de l'État), présentiel et distanciel à Valence

**Objectif :** se conformer aux missions réglementaires de suivi et d'information de la CLI en matière de sûreté, radioprotection et impacts des installations du site du Tricastin sur l'environnement et les personnes

**Format (présentiel et visioconférence) :**

– **Bureaux :** échanges entre les 11 membres du Bureau, l'ASN, les exploitants et la Préfecture de la Drôme (actualités du site, préparation de la séance plénière, suivi, validation et priorisation des travaux de la CLI, sur proposition de la Présidente de la CLI).

– **Plénières :** déroulement fixé par l'ordre du jour validé en réunion de Bureau (alternance et équité entre le temps dédié aux présentations et celui aux échanges). Sont généralement présentés les sujets suivants : actualité statutaire de la CLI (activités validation des documents statutaires), actualité des INB du site du Tricastin présentée par les exploitants (productions, vie du site, arrêts, chantiers), présentation et suivi des derniers événements significatifs, bilan annuel des inspections menées par l'ASN, sujets en lien avec le site et les missions de la CLI (surveillance environnementale, plans d'urgence...), état de la sûreté des installations (bilan annuel/ponctuel dressé par l'ASN).

**Dispositif de communication :**

Les assemblées plénières sont ouvertes à la presse, les membres sont convoqués au moins 30 jours avant la tenue de la séance.

**Mobilisation des ressources mises à disposition par le Conseil départemental :**

– Secrétariat de la CLIGEET (chargé de mission et assistance secrétariat) : planification, organisation et pilotage de la préparation des réunions statutaires (interface membres et partenaires, diffusion des supports présentés, recueil des inscriptions, supports partagés en réunion et non réalisés par les partenaires (dont documents statutaires soumis au vote), rédaction et diffusion des relevés de décisions/compte-rendus.

– Services supports du Conseil départemental : Direction de la communication (diffusion des invitations presse, mise en ligne des comptes-rendus), Cellule protocole (accueil, aménagement, matériel visio et audio).

### 2.2 CONSULTATIONS RÉGLEMENTAIRES

Le décret n°2007-1557 du 2 novembre 2007 relatif aux installations nucléaires de base et au contrôle, en matière de sûreté nucléaire, du transport de substances radioactives, prévoit une consultation de la CLI, pour avis, sur :

- les dossiers d'enquête publique relatifs à la création, à la mise à l'arrêt définitif, au démantèlement ou à des modifications notables d'une installation nucléaire de base,

- les projets de décision de l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection relatifs aux prélèvements d'eau, aux rejets d'effluents, et à la prévention ou à la limitation des nuisances de l'installation pour le public et l'environnement,
- les projets de décret ordonnant la mise à l'arrêt définitif et le démantèlement d'une installation en cas de risques graves,
- les dossiers de demandes de déclassement d'une installation nucléaire de base démantelée.

Au cours de l'année 2024, la CLIGEET a été amenée à rendre un avis dans le cadre de l'enquête publique relative à l'augmentation des capacités de l'usine Georges Besse II (GB2) sur le site industriel d'Orano Tricastin (en fonction des conclusions issues de la concertation préalable)

**Objectif :** Anticiper les travaux du groupe de travail (GT) à conduire pour rendre un avis dans le cadre de la consultation « Extension GB2 » et faciliter l'information et la concertation à l'échelle de la CLIGEET, pour préparer les réponses à cette consultation réglementaire. Compte-tenu de sa complexité et de l'implication de la Commission Nationale du Débat Public, l'ensemble des actions se sont étalées sur une longue période entre le 2<sup>e</sup> semestre 2023 et le 1<sup>er</sup> semestre 2024.

**Dates de réalisation et mise en œuvre :** Saisine du bureau d'étude et appel à candidatures pour la constitution du GT (6 membres participants). Première réunion du GT le 19 janvier 2024 en présence de l'exploitant, des membres du GT, de l'ASN, du secrétariat de la CLI et bureau d'étude assistant la CLI. La réunion a permis aux membres de poser leurs questions à l'exploitant. Le bureau d'étude accompagnant le secrétariat de la CLI a aussi fait part de ces observations.

La deuxième réunion a regroupé les membres du GT, le secrétariat de la CLIGEET et le bureau d'étude. Elle avait pour but d'opérer une synthèse entre les observations du bureau d'étude et les questionnements des membres du GT dans la perspective de la remise de l'avis de la CLI.

L'avis a été validé par les membres du bureau le 22 mars (9 voix favorables contre 2 défavorables), puis inclus dans les délibérations des élus départementaux drômois et vauclusiens avant envoi aux Préfectures respectives.

**Mobilisation des ressources mises à disposition par le Conseil départemental :**

– Secrétariat de la CLIGEET (chargé de mission et secrétariat de la CLI et assistance secrétariat) : planification, organisation et pilotage du processus décrit ci-dessus (dont interfaces régulières avec les membres du GT et du Bureau, les partenaires - exploitant, ASN, Préfecture, reporting services techniques du Conseil départemental de Vaucluse qui co-préside la CLIGEET et le Bureau d'études, diffusion du dossier soumis à consultation, synthèse des échanges lors des réunions du GT, rédaction d'un projet de rapport soumis aux membres du GT et du Bureau).

## 2.3 ACCOMPAGNEMENT ET FORMATION DES MEMBRES DE LA CLIGEET

Les CLI de la Drôme proposent à leurs membres des temps de formation/information sur des thèmes relatifs au nucléaire, en cohérence avec leurs missions. Ces événements constituent des moments essentiels puisqu'ils offrent, en un temps réduit, des clés de lecture pour faciliter l'analyse des informations présentées par les exploitants nucléaires, les experts ou les autorités, notamment lors des assemblées plénières. L'objectif final de ces formations est de faciliter la participation des membres aux débats et aux travaux de la Commission. En fonction de la thématique choisie, le dispositif de formation pourra être mutualisé avec celui proposé pour les membres de la CLI Framatome. Sont incluses ici, les visites annuelles des installations du site, proposées en lien avec Orano et EDF Tricastin ou la participation éventuelle à une inspection de l'ASN sur le site du Tricastin.

En 2024, trois formations ont été organisées par la CLIGEET et consacrées aux sujets suivants : surveillance environnementale, PNGMDR et préparation d'un exercice de crise nucléaire.

**Dates de réalisation et mise en œuvre :**

- **15 mai --> Formation « surveillance environnementale des INB du Tricastin »** : La formation a eu lieu en soirée (18-20h). Elle était accessible en mixte présentiel/distanciel. L'ASN et l'IRSN sont intervenus en réalisant les présentations suivantes :

- **ASN** : Les obligations réglementaires des exploitants et laboratoires en matière de surveillance de l'environnement ; les inspections de l'ASN sur la surveillance de l'environnement ; présentation du Réseau National de Mesures (RNM)
- **IRSN** : La surveillance radiologique par l'IRSN ; la complémentarité des surveillances entre les exploitants et l'IRSN ; comment utiliser le RNM ?

La formation s'inscrit dans le cadre du plan d'action « surveillance environnementale » adoptée lors de la séance plénière de novembre 2023. Une participation cible était fixée à 15 personnes avec une répartition proportionnée au nombre de membres de chaque collège. Elle n'a pas été atteinte suite à plusieurs désistements (10 membres présents sur 17 inscrits).

- **24/06 --> Webinaire « gestion des déchets / PNGMDR »** : La formation a eu lieu en soirée (17h30-19h30). Elle était accessible uniquement en distanciel. L'ANDRA (Agence National pour la gestion des Déchets RAdioactifs) et le bureau d'étude accompagnant la CLI sont intervenus en réalisant les présentations suivantes :

- **ANDRA** : Classification des déchets ; gestion des déchets ; brève présentation du PNGMDR
- **Bureau d'étude** : Synthèse détaillée du 5ème Plan National de Gestion des Matières et Déchets Radioactifs (PNGMDR) 2022-2026

Cette formation était accessible aux 2 CLI drômoises : CLIGEET et CLI Framatome Romans. Elle a rassemblé 12 participants : 6 membres de la CLIGEET, 5 membres de la CLI Framatome Romans et 1 membre commun aux deux CLI ont participé.

- **15/10 --> Formation « se préparer à un exercice de crise nucléaire »** : La formation s'est déroulée sur une journée (9h-17h) à Donzère. Elle était accessible uniquement en présentiel. Elle avait pour objectif de préparer les membres à l'observation de l'exercice de crise nucléaire du 28/11/24. En effet, 5 observateurs CLIGEET ont pu assister au déroulement de cet exercice au COD (Centre Opérationnel Départemental) de la Préfecture de la Drôme.

Le formateur était Mr Rémi LAFFIN de la société ATRISC. Voici le détail des modules traités lors de la formation : Historique et principes de la planification nucléaire, organisation d'un exercice national de gestion de crise ; les cellules et les audioconférences lors d'une crise nucléaire, le retour d'expérience des exercices

La formation a réuni 8 membres sur les 14 inscrits. A noter : cette formation fait partie du catalogue de l'ANCCLI et a été intégralement prise en charge par cette-dernière à ce titre (hors frais de restauration).

#### **Mobilisation des ressources mises à disposition par le Conseil départemental :**

– Secrétariat de la CLI (chargé de mission, assistance secrétariat) : pilotage, organisation, mise en œuvre et animation de la formation.

– Services supports du Conseil départemental : cellule protocole mobilisée pour la restauration de mi-journée (sous forme de plateau-repas).

## **2.4 OBSERVATION DE L'EXERCICE DE CRISE NUCLÉAIRE DU 28 NOVEMBRE 2024**

Les exercices de crise nucléaire sont liés à une programmation nationale pilotée par l'État sur des cycles de cinq ans. En 2024, un exercice de crise nucléaire était programmé sur la centrale nucléaire de production d'électricité de Tricastin.

L'organisation de l'exercice de crise est à la main de la Préfecture de la Drôme qui en détermine les objectifs (Que souhaite t-on tester ?) et la durée (1 ou 2 jours, fonction des objectifs) en lien avec les différents acteurs de la sécurité civile ainsi que l'ASN et l'IRSN.

Dans ce cadre, la CLIGEET a fait part de son intérêt à observer l'exercice de crise au Centre Opérationnel Départemental (COD) de la Préfecture de la Drôme. Les services de l'Etat ont apporté une réponse favorable permettant à une délégation de 5 observateurs de la CLIGEET d'assister à la journée d'exercice.

#### **Objectifs :**

- Mieux connaître les principes de gestion de crise en participant à une mise en situation concrète
- Alimenter les réflexions a posteriori (RETEX) pour améliorer la réponse opérationnelle

#### **Dates de réalisation et mise en oeuvre :**

Dans le cadre d'un processus structuré visant à assurer la représentativité des 4 collèges, un appel à candidature a été diffusé dès le 11 juin. La délégation suivante a été retenue pour assister à l'exercice : Jean-Claude LEMAIRE (APNE), Christel FALCONE (élue), Bruno CATOEN (Organisation syndicale), Alain VOLLE (APNE), Maxime VERSINI (chargé de mission CLIGEET).

Suite à l'exercice, chaque observateur a fourni un retour d'expérience dit « à froid ». Une synthèse de ces retours a été transmise à la Préfecture de la Drôme en janvier 2025.

#### **Mobilisation des ressources mises à disposition par le Conseil départemental :**

- Formation « se préparer à un exercice de crise nucléaire » du 15 octobre 2024 → cf partie 2.3 ci-dessus
- Secrétariat de la CLI (chargé de mission, assistance secrétariat) : pilotage du processus d'appel à candidatures, participation aux réunions d'information relative à l'exercice de crise organisées par la Préfecture, collecte des retours d'expérience « à froid » et synthèse pour envoi à la Préfecture.

## **2.5 SUIVI DES ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS DE NIVEAU 1 ET SUPÉRIEURS**

Le secrétariat de la CLI est informé par l'exploitant de l'ensemble des événements INES niveau 1 ; il diffuse aux membres de la CLIGEET les communiqués rédigés par la direction du site concerné, ainsi que les avis d'incident publiés par l'ASN qui lui sont transmis. Les événements INES niveau 1 sont présentés en assemblée plénière.

#### **Période cible : en continu sur 2024**

#### **Mobilisation des ressources mises à disposition par le Conseil départemental :**

Le Secrétariat assure le relais des éléments (communiqués de presse, éléments d'informations transmis par l'exploitant et/ou l'ASN) qui lui sont transmis, par courriel, auprès de l'ensemble des membres et partenaires de la CLI.

## 3. ACTIVITÉS EXTERNES

### 3.1 PARTICIPATION DE LA CLIGEET À L'ASSOCIATION NATIONALE DES CLI

Depuis 2012, la CLIGEET adhère à l'ANCCLI (Association Nationale des Comités et Commissions Locales d'Information). Dans ce cadre, elle a désigné un représentant par collège suite à la recomposition de 2021.

Ces derniers participent aux réunions statutaires de l'ANCCLI, notamment à son assemblée générale annuelle. Ils peuvent soumettre leur candidature lors des élections au Conseil d'Administration et au Bureau de l'ANCCLI.

L'ANCCLI organise tout au long de l'année, seule ou en partenariat – notamment avec l'IRSN – des groupes de travail et des séminaires thématiques destinés aux membres des 35 CLI françaises (montée en compétence et partage d'expérience).

**Période cible : en continu sur 2024**

**Mobilisation des ressources mises à disposition par le Conseil départemental :**

Le Secrétariat assure le relais des éléments (informations d'intérêt pour la CLIGEET : webinaires, réunions nationales...) qui lui sont transmis, par courriel, auprès de l'ensemble des membres et partenaires de la CLI.

### 3.2 PARTICIPATION À LA 36<sup>E</sup> CONFÉRENCE ANNUELLE DES CLI COORGANISÉE PAR L'ANCCLI ET L'ASN

À son initiative et en partenariat avec l'Association nationale des comités et commissions locales d'information (ANCCLI), l'ASN organisera en 2024, la 36<sup>e</sup> conférence des CLI. Rendez-vous annuel incontournable pour les 35 CLI implantées sur le territoire national, cette conférence réunit, autour des membres des CLI, des élus, des représentants des services de l'État, les exploitants nucléaires français, l'IRSN, le Haut comité pour la transparence et l'information sur la sécurité nucléaire (HCTISN) et l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (OPECST).

Temps fort d'échanges et de rencontres autour des acteurs impliqués en matière d'information et de sûreté nucléaire, la conférence annuelle des CLI permet d'aborder l'actualité nationale qui les concerne, mais aussi de partager des préoccupations et des interrogations locales, et enfin de s'informer et de débattre autour de thématiques spécifiques organisées à travers plusieurs tables-rondes.

**Période de réalisation : 08 octobre 2024**, 5 membres de la CLIGEET présents

**Mobilisation des ressources mises à disposition par le Conseil départemental :**

Le Secrétariat assure le relais des éléments (informations d'intérêt pour la CLIGEET : webinaires, réunions nationales...) qui lui sont transmis, par courriel, auprès de l'ensemble des membres et partenaires de la CLI. Il participe à la conférence des CLI

# RAPPORT BUDGETAIRE 2024

**« A la fin de chaque exercice, un compte-rendu d'exécution du budget est présenté à la commission par son président. »**

(extrait article 15 du décret CLI du 12 mars 2008)

Nature de la dépense	Montant prévisionnel	Montant réalisé	Commentaires
<b>ACTIONS PRINCIPALES DE LA CLIGEET</b>			
Expertise et appui technique à la CLI	9 000,00 €	7 893,00 €	Montant prévisionnel = directive de rejets AMC2 (report des crédits sur 2025) ; Montant réalisé = enquête publique extension GB2 (déjà provisionné en 2023)
Groupes de travail de la CLI	0,00 €	0,00 €	Groupe de travail consacré à l'extension GB2 sans frais liés
Formation et accompagnement des membres	4 100,00 €	3 484,78 €	Formation PNGMDR mutualisée avec CLI Framatome Romans mais prise intégralement en charge par CLIGEET
Actions d'informations des publics	2 450,00 €	2 050,00 €	Réunion publique du 24/09 : animation et cocktail dînatoire
Réunions statutaires de la CLI	340,00 €	340,00 €	
Activités externes de la CLI	1 600,00 €	1 849,00 €	Cotisation ANCCLI + frais de déplacements conférence des CLIs 2023 et 2024
<b>FONCTIONNEMENT DE LA CLIGEET</b>			
Animation technique et administrative de la CLI	43 653,00 €	43 653,00 €	Changement de chargé de mission en 2024. Intérim assuré sur l'ensemble du périmètre CLIGEET entre mai et août 24
Frais généraux liés au fonctionnement de la CLI	2 200,00 €	2 200,00 €	
<b>BUDGET GLOBAL CLIGEET</b>			
<b>Total dépenses « actions principales de la CLIGEET »</b>	<b>17 490,00 €</b>	<b>15 616,78 €</b>	
<b>Total dépenses « fonctionnement de la CLIGEET »</b>	<b>45 853,00 €</b>	<b>45 853,00 €</b>	
<b>TOTAL Dépenses 2024</b>	<b>63 343,00 €</b>	<b>61 469,78 €</b>	
<b>Nature de la recette</b>			
ASN	31 921,00 €	26 016,00 €	
CD84	11 000,00 €	11 000,00 €	
CD26	20 922,00 €	24 453,78 €	
<b>TOTAL Recettes 2024</b>	<b>63 843,00 €</b>	<b>61 469,78 €</b>	

